



CONVOCATION ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS

Par la présente vous êtes convoqués à l'assemblée générale des parents de l'école secondaire du Mont-Bruno qui se tiendra le **jeudi 11 septembre 2014 à 19 h**, à la **grande cafétéria** de l'école afin d'élire des parents qui siégeront au conseil d'établissement.

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue
2. Nomination d'un secrétaire d'assemblée
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 12 septembre 2013
5. Rapport des activités du conseil d'établissement 2013-2014 : Robby Royer
6. Rapport de la représentante au comité de parents : Kathie Roseberry
7. Rapport annuel de l'école pour 2013-2014 : Céline Chagnon, directrice
8. Projet prévention
9. Rôle :
 - du conseil d'établissement
 - du représentant au comité de parents
 - de l'organisme de participation des parents (OPP)
10. Élection des représentants et représentantes des parents au conseil d'établissement pour 2014-2015
 - 9.1 Nomination à la présidence d'élection
 - 9.2 Nomination d'un secrétaire d'élection
 - 9.3 Nomination de scrutateurs
 - 9.4 Nombre de postes disponibles : 4 postes de 2 ans
 - 9.5 Modalités d'élection et mise en candidature
 - 9.6 Élections
 - 9.7 Élection du représentant au comité de parents
 - 9.8 Élection du substitut au représentant au comité de parents
11. Formation d'un organisme de participation des parents
 - 10.1 Décision de formation
 - 10.2 Composition
 - 10.3 Règles de fonctionnement
 - 10.4 Élections
12. Fondation de l'école secondaire du Mont-Bruno
13. Période de questions
14. Levée de l'assemblée

Robby Royer
Président du Conseil d'établissement 2013-2014

U:\CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT\CÉ 2014-2015\Assemblée annuelle des parents\ODJ - assemblée générale 2014.09.11.doc

NOTE : *Le Conseil d'établissement a un pouvoir réel sur les orientations de l'école. Votre présence y est essentielle. La forme masculine a été retenue de façon à alléger la lecture.*